

## PROCÈS-VERBAL

**Conférence des dirigeants  
d'association**  
1100

**Séance**  
Date  
Lieu  
Horaire

**CDA d'automne 2023**  
2 septembre 2023  
Kultur & Kongresshaus, Aarau  
10h – 15h45

Direction	Présents	Excusés	Procès-verbal	
Fabio Corti	Comité central	7	TBOE	Sonja Moeri
	CCG	4	TBO	
	Direction	5	ACNG	
	Présidents/ prés. tech.	44	UTV	
	Chefs de domaine, secteur, commission	4	ZGTV SVAT	
	Interprètes	2		
	Invités / Intervenants	0		
	Secrétariat	<u>6</u>		
	<b>Total</b>	<b>72</b>		

→ [Présentation CDA automne 2023](#)

### 1. Bienvenue

Fabio Corti souhaite la bienvenue aux participant.e.s à la CDA d'automne dans le Centre culturel et des congrès d'Aarau. Il annonce en préambule qu'il y a près d'une semaine, le comité central s'est séparé de la directrice, Béatrice Wertli, pour cause de divergences d'opinion quant à la direction opérationnelle. En attendant qu'une personne lui succède, le poste sera assuré à l'intérim par Kurt Hunziker.

Béatrice Wertli prend congé de l'assemblée de la CDA dans un message vidéo.

Le président central mentionne les deux manifestations majeures de l'année, soit les Mondiaux de gymnastique artistique d'Anvers (qualificatifs pour les JO) et la Gymnaestrada d'Amsterdam.

La mise en œuvre, le 1<sup>er</sup> janvier 2024, de la nouvelle stratégie 2023 est un nouveau pas important franchi dans la planification de la fédération.

Fabio Corti remercie les représentant.e.s des associations pour leur engagement et leur soutien. Il est convaincu que tous ensemble nous parviendrons à relever les défis existants.

Le président central dépose une motion d'ordre visant à modifier légèrement l'ordre du jour et à reporter le point « Localities » à la CDA de printemps 2024.

**Décision : la modification est approuvée.**

### 2. Procès-verbal de la CDA de printemps des 28 et 29 avril 2023

**Décision: le procès-verbal de la CDA de printemps des 28 et 29 avril 2023 est approuvé et des remerciements sont exprimés.**

### 3. Commission d'éthique

#### • Rapport sur l'exercice 2023

Daniel Mägerle, président de la commission d'éthique, revient sur les activités en 2023. Il est d'avis que la fédération qui s'est le plus engagée dans le domaine de l'éthique dans le sport suisse ces trois dernières années.

Il estime inexacts et inappropriés les reproches parfois formulés dans les médias, selon lesquels rien n'aurait changé à la FSG. Outre les conseils prodigués aux sociétés, aux associations ainsi qu'à la FSG, différents exposés ont été présentés et des publications ont été publiées en 2023.

SSI fonctionnant désormais comme service de signalement, la CE a adapté ses tâches en conséquence et se focalise désormais sur l'activité de « Prévention et Conseil ».

Le président central évoque les événements de ces dernières années, au cours desquels la FSG a été régulièrement critiquée. Un travail d'analyse et de recherche d'amélioration a été effectué; il s'agit dorénavant de regarder devant soi et de replacer le sport au centre des préoccupations.

#### **4. Vision et stratégie de la FSG**

- **Mise en œuvre et implication des associations, apports**

Par le passé, la FSG a souvent fait l'objet d'accusations concernant sa direction. Désireux de pouvoir piloter la fédération à l'avenir, le CC a défini des indicateurs à cet effet. Les associations membres ont été impliquées à plusieurs reprises dans l'élaboration de la présente stratégie.

Il est prévu d'établir un rapport annuel à l'attention des associations membres dans le cadre de la CDA.

Les trois comités suivants ont également été créés : stratégie & risque, parties prenantes et finances.

Pour être mise en œuvre, la stratégie dispose de différents outils et mesures (internes/externes).

#### **Vision et stratégie 2032**

La stratégie a été numérisée, et les sept champs d'action ont été représentés. Une description, l'objectif de l'association et les axes d'action ont été définis pour chacun des champs d'action. Les mesures et les objectifs correspondants complètent les différents axes d'action.

Une plate-forme de connaissances sera créée pour les associations membres ; elle sera alimentée par des modèles, des documents et des exemples. Il serait bon que les associations y participent.

La stratégie, respectivement les champs d'action, requiert l'approbation de l'AD tandis que la mise en œuvre, respectivement la surveillance, sont du ressort du CC et de la direction.

La vision et la stratégie sont publiées sur le site internet ; une brochure la détaillant est remise à l'AD.

**Vote consultatif : la nouvelle stratégie FSG est approuvée à l'unanimité à l'intention de l'AD-FSG.**

#### **5. Sport**

- **Classification des sports**

En complément à la CDA de printemps 2023, Jérôme Hübscher aborde la classification des sports.

Le cycle d'encouragement englobe les quatre mesures suivantes :

1. répartition des sports en quatre catégories,
2. classification de chaque catégorie/sport,
3. convention et catalogue de prestation,
4. distribution des ressources.

Les sports sont répartis dans quatre catégories : « sports olympiques », « sports internationaux », « sports nationaux » et « sports régionaux ».

Les points et critères sont distribués en fonction des éléments suivants : évaluation du potentiel, contribution totale fonds J+S, nombre de pratiquants, nombre de sociétés, nombre d'associations cantonales, nombre de pays en lice aux championnats du monde, résultats aux manifestations majeures.

Des conventions de prestations sont établies par niveau pour les sports olympiques. Pour les sports internationaux et nationaux, il existe un catalogue de prestations par niveau. Pour les sports régionaux, la FSG ne procède à aucune classification ou prestation.

Le catalogue de prestations par niveau englobe les ressources, les compétitions, les projets et le budget.

La classification peut être modifiée pratiquement tous les deux ans.

Les associations membres pourront s'exprimer sur la classification lors d'un point info fin septembre 2023. D'ici novembre, les documents ainsi que la classification devront être terminés afin qu'une première lecture puisse avoir lieu au CC en décembre. Après l'approbation par le CC en janvier 2024, la présentation aura lieu à l'occasion de la conférence sur le sport en mars ou lors de la CDA de printemps 2024.

#### **Cycle d'encouragement des sports olympiques**

Le 14 août 2023, un atelier a été organisé en présence de toutes les instances responsables des trois sports olympiques. La classification établie par Swiss Olympic sera suivie de la classification des sports d'élite de la FSG. Cette classification permet de fixer le montant alloué aux régions pour les quatre prochaines années. Les centres cantonaux de performance et d'entraînement deviennent des bases sportives qui peuvent déposer une demande de subventions.

Une fois les demandes examinées et après un entretien avec la fédération, les bases sportives reçoivent un label. La motion « module » comprend les éléments suivants : management, développement sportif, entourage et attestation de résultat.

Prochaines étapes : la mise en consultation auprès des instances responsables court jusqu'au 10 octobre 2023. L'approbation par le CC est fixée au 15 décembre 2023.

- **Manifestations (Swiss Cup Zürich, offre de compétitions FFG, Gymnaestrada)**

- **Swiss Cup Zürich**

Jérôme Hübscher débute par un clip vidéo de la Swiss Cup Zürich du 5 novembre 2023 au Hallenstadion de Zurich.

- **World Gymnaestrada 2023, Amsterdam**

Reto Hiestand, président de la CG.23, revient sur une Gymnaestrada variée et mémorable à Amsterdam. Les productions de haut niveau de la délégation helvétique ont fait oublier les écueils rencontrés avec le comité d'organisation local. La FSG a reçu beaucoup de compliments sur la Soirée suisse. A Amsterdam, de premières discussions ont déjà eu lieu avec le CO de Lisbonne.

- **Point de situation sur le FSG-Contest**

Marlene Hürlimann présente l'avancement du projet FSG-Contest 2.0. Les modules suivants sont prêts : cadre de base, évaluation, configuration et inscriptions. Les modules des finances et de la planification entreront en vigueur d'ici fin novembre 2023. FSG-Contest 2.0 comporte plusieurs nouveautés telles qu'accès facilité (une seule connexion pour toutes les applications FSG), conception interactive pour les portables, inscriptions possibles avec Wizard, délégation de tâches à d'autres membres de la société pendant le processus d'inscription, compte de société, planification améliorée des juges, tableau de contrôle contenant toutes les demandes pour traitement ultérieur, évaluation numérique sur l'aire de concours, résultats en direct et base de données historiques.

Un contrôle mené pendant la dernière séance a permis de constater que le projet est en bonne voie, tant au niveau financier qu'au niveau technique.

Une liste des fêtes de gymnastique pour lesquelles FSG-Contest 2.0 a été utilisé a été dressée.

- **Fêtes de gymnastique 2023/2024**

Jérôme Hübscher annonce les chiffres de participation aux fêtes de gymnastique 2018-2023 en s'arrêtant en particulier sur l'évaluation des fêtes de gymnastique 2023. La discipline la plus populaire des fêtes de gymnastique est la gymnastique aux agrès suivie de l'athlétisme.

## 6. Développement de la fédération

- **Projets de revitalisation**

Claudia Nessier, responsable du domaine du développement de la fédération et des projets, fait un point de situation sur les projets de revitalisation. Ces derniers ont été revus au début de l'année puis soumis à nouveau.

Les premières approbations de projet sont tombées en mars puis en juillet 2023. Au total, la somme de près de 5 millions de francs a été dévolue à la FSG. Avec les neuf projets approuvés (env. 80%), ce montant a d'ores et déjà été bien utilisé.

Il s'agit à présent de modifier les calendriers et de signer les conventions de prestations. Des comptes rendus réguliers seront présentés à la direction et au comité central, respectivement à la CDA.

- **Instruments de contrôle : tableau de contrôle, gestion des risques**

Le tableau de contrôle téléchargé sur internet illustre les effectifs des membres de manière dynamique. L'instrument sera traduit, et la base de données sera revue de manière à pouvoir intégrer d'autres domaines en continu.

Autres outils de contrôle, la carte des risques et les mesures prises. Il s'agit désormais de rendre cet outil opérationnel et de mettre en place un contrôle et des comptes rendus.

- **Stratégie envers les fédérations partenaires**

Hanspeter Jud explique que 16 sports sont pratiqués à la FSG, dont dix sports J+S et trois sports olympiques. Les parties prenantes nationales (OFSPPO et Swiss Olympic) ainsi qu'EG et la FIG ne reconnaissent qu'une seule fédération pour les sports gymniques. Les sports suivants ne figurent pas encore dans les structures compétitives de la FSG (encouragement du sport) : la balle au poing, la balle au filet, le rhönrad, les sports acrobatiques et l'aérobic sportive. Ils devraient toutefois y être intégrés dans les 5 à 8 années à venir. L'intégration de la balle au filet est prévue en 2024, celle de la balle au poing en 2025 et celle du rhönrad en 2026. Chaque sport nécessite le dépôt d'une demande de projet.

## 7. Finances

- **Cotisations des membres 2024**

Felix Mangold rappelle qu'il revient à l'AD d'approuver les cotisations des membres et le budget. Après avoir été annoncées au printemps, les mesures de renoncement et de recettes potentielles mentionnées ont fait l'objet d'une évaluation et d'une étude de faisabilité tout en gardant à l'esprit les conditions posées par le CC, soit le maintien des cotisations des membres au niveau actuel et la contribution apportée par toutes les parties prenantes).

- **Budget 2024**

Le déficit structurel de CHF 800'000.- discuté à la CDA de printemps 2023 a été réduit de moitié pour 2024. Fin 2023, le capital de la FSG s'élèvera à 6 millions de francs, ce qui reste une couverture solide. Kurt Hunziker commente le budget 2024 qui prévoit un excédent de dépenses de CHF 394'946.— Le chiffre d'affaires inscrit au budget s'élève à CHF 22'574'718.—.

Postes des recettes

- Fondation suisse pour l'encouragement du sport : la Fondation suisse pour l'encouragement du sport a repris le 1<sup>er</sup> janvier 2023 les tâches que remplissaient la Société du Sport-Toto. Un montant est désormais à disposition pour des actions d'encouragement spécifiques. La FSG part du principe qu'elle bénéficiera de CHF 80'000.- pour ses projets en 2024.
- Cotisations des membres : les effectifs dans la catégorie jeunesse ont augmenté de 3,6%. Le budget 2024 a été calculé en tenant compte d'une hausse de 1% des effectifs.
- Recettes publicitaires : des recettes supplémentaires de CHF 400'000.- générées par un nouveau partenariat sont attendues.
- La Convention signée avec le CO FFG Lausanne 2025 prévoit que la moitié des coûts des juges soit prise en charge par le CO FFG durant l'année précédant la FFG.
- La rubrique « Produits d'exploitation divers » englobe les revenus du leasing et des licences générées par l'utilisation de FSG-Contest. Le prix des cartes de fête des adultes est augmenté d'un franc et celui des jeunes de 50 centimes d'afin de couvrir les coûts de FSG-Contest.
- Dorénavant, le budget 2024 prévoit de facturer aux membres d'honneur une carte de fête pour participer à l'AD.

Postes des dépenses

- Le budget 2024 prévoit des réaffectations de ressources humaines.
- Pour des raisons d'économie, et à l'instar de 2022, un numéro du GYMlive paraîtra uniquement sur format numérique.
- Les investissements consentis dans FSG-Contest s'élèveront à 700'000 francs en 2024. Les amortissements augmentent donc de 100'000 francs. Les coûts d'exploitation annuels se montent à CHF 288'800.—. Si l'on y ajoute les amortissements à effectuer pour que FSG-Contest soit amorti sur une période d'utilisation de 7 ans, on arrive à un coût global en 2024 de près d'un demi-million de francs. Malgré la hausse du coût des licences, les recettes totales se montent à CHF 345'000.— Par conséquent, la somme de près de CHF 160'000.- est à la charge de la division de l'encouragement du sport et, donc, des membres par le biais des cotisations.
- Concernant la Swiss Cup Zürich, on s'attend à un financement croisé par la caisse centrale à hauteur de CHF 80'000.—

La commission de contrôle de gestion recommande d'approuver le budget 2024 lors de l'AD à Cham.

Des délégué.e.s trouvent indigne de demander aux membres d'honneur de s'acquitter d'une carte de fête à l'AD.

La remarque de Benjamin Payot/GymVaud concernant le produit des licences FSG est notée ; ce poste sera expliqué plus en détail dans la version du budget présentée à l'AD.

**Votes consultatifs :**

- **les cotisations des membres 2024 sont approuvées,**
- **le budget 2024 prévoyant un excédent de dépenses de CHF 394'946.— est approuvé par la majorité, avec deux voix contre.**

**Clôture semestrielle 2023**

Le budget 2023 prévoit un déficit de tout juste CHF 700'000.— Malgré des effectifs à la hausse chez les jeunes, l'objectif n'a pas été atteint et les objectifs ambitieux fixés pour les recettes publicitaires non plus. Les chiffres réjouissants de participation aux fêtes de gymnastique se reflètent dans le produit des licences du FSG-Contest. Par ailleurs, un montant éthique extraordinaire de Swiss Olympic a été fourni, soit CHF 65'000.—.

Les comptes du Gymotion ont bouclé sur un bénéfice de CHF 22'500.— La Swiss Cup Zürich quant à elle est déficitaire. Il reste encore des provisions de CHF 40'000.— qui seront dissoutes. Au 30 juin 2023, on peut dire que la FSG est globalement sur une bonne voie budgétaire.

- **Plan financier 2024 - 2027**

Tous les centres de coût ont été examinés dans le détail durant le premier semestre 2023, et des mesures potentielles de dépenses et de recettes ont été identifiées. En outre, un catalogue de renoncements a été établi.

Potentiel de recettes supplémentaires/commercialisation (29 mesures de recettes potentielles) :

- carte de fête pour les membres d'honneur à l'AD,
- création d'une fondation pour la gymnastique suisse (concept en cours d'élaboration),
- subventions de l'encouragement du sport suisse,
- changement de l'agence de commercialisation du GYMLive + numéro numérique,
- modification des frais de licence de FSG-Contest,
- augmentation de la redevance du sport de performance qui passe de CHF 165.- à CHF 175.-
- modification des subventions des cadres du sport de performance,
- augmentation du tarif des cours (CM, CP, etc.) de CHF 10.-/jour,
- pas d'augmentation des cotisations des membres en sport de masse.

Mesures de renoncement (61 mesures de renoncement) :

- réduction des cadeaux (seulement fanion « La FSG remercie »),
- réduction des comptes rendu aux CE/CM (équipe communication),
- réduction des coûts d'impression du GYMLive,
- suppression de l'envoi physique du Courrier aux sociétés,
- renoncement à un poste à plein temps dans la division de la formation,
- renoncement aux points de situation de la direction de deux jours (un jour),
- renoncement au poste d'administration à 40% pour le CC,
- renoncement au Gym'n'Move.

En 2023, le capital de la fédération s'élève à CHF 6'025'277.—. Conformément au plan financier, ce dernier se réduira d'un million d'ici 2027. La planification financière est revue en continu.

## 8. Comité central

### • Candidatures à l'AD-FSG 2023

#### Comité central

Les personnes suivantes se présentent à l'élection lors de l'AD à Cham :

- |                            |                          |                 |
|----------------------------|--------------------------|-----------------|
| - Fabio Corti (TI)         | Président                | en poste        |
| - Felix Mangold (BL)       | Responsable des finances | en poste        |
| - Roland Schenk (ZH)       | Membre                   | en poste        |
| - Aurélie Fänger (VD)      | Membre                   | en poste        |
| - Philipp Moor (AG)        | Membre                   | en poste        |
| - Martin Hebeisen (LU)     | Membre                   | en poste        |
| - <b>Connie Gamma (UR)</b> | <b>Membre</b>            | <b>nouvelle</b> |

#### Commission de contrôle de gestion

- |                                |                            |                 |
|--------------------------------|----------------------------|-----------------|
| - <b>Philipp Schwager (TG)</b> | <b>Président et membre</b> | <b>nouveau</b>  |
| - Jürg Marbot (BE)             | Membre                     | en poste        |
| - Priscilla Conus (FR)         | Membre                     | en poste        |
| - <b>Corina Vonplon (GR)</b>   | <b>Membre</b>              | <b>nouvelle</b> |
| - <b>Daniel Hecht (LU)</b>     | <b>Membre</b>              | <b>nouveau</b>  |
| - <b>Rolf Deucher (BS)</b>     | <b>Membre</b>              | <b>nouveau</b>  |

Jusqu'à présent, la CCG était composée de cinq membres. Toutefois, et conformément aux Statuts, le CC propose d'élire les six personnes ayant déposé leur candidature à l'AD.

#### Commission d'éthique

Tous les membres de la CE en fonction se représentent.

### • Cérémonie honorifique AD-FSG 2023

Martin Hebeisen présente les candidat.e.s à l'octroi d'un titre honorifique à l'AD :

#### Membres d'honneur :

Josef Andolfatto (Wallisellen), Pablo Brägger (Münchwilen), Esther Fuhrer (Kriens), Oliver Hegi (Niederlenz), Hanspeter Jud (Uetliburg), Markus Meli (St. Gallen), Giulia Steingruber (Bienne) et Andy Vogt (Glattpark).

#### Distinction honorifique :

Roman Brägger (Riedholz), Reto Hiestand (Reichenburg), Peter Hofstetter (Aesch) et Sandra Thut (Seengen).

- **Règlement sur l'octroi des titres honorifiques**

Le Règlement sur l'octroi des titres honorifiques a subi des modifications d'ordre structurel, logique et de fond :

- mention de la base légale du Règlement dans l'introduction,
- meilleure explication des termes et des processus (art. 3.1.1 Principe),
- classification cohérente : épingle du mérite, distinction honorifique, membre d'honneur,
- suppression de la catégorie des employé.e.s,
- suppression de l'invitation des membres d'honneur à l'AD (budget, mesure de renoncement)
- autres clauses générales pour souplesse accrue (mention des « sportifs.ves » par exemple).

Le CC recommande de procéder à un vote consultatif et d'approuver les modifications présentées ainsi que le Règlement sur l'octroi des titres honorifiques nouvelle mouture. Le Règlement entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Vote consultatif : le Règlement sur l'octroi des titres honorifiques est approuvé à la majorité.**

## **9. Commission de contrôle de gestion**

- **Rapport sur l'exercice 2023**

Markus Meli constate les audits effectués par la CCG :

- comptes annuels, budget, plan financier,
- gestion des risques,
- RH (processus/comptabilité salaires, SCI, administration, Règlement du personnel)
- décisions et procès-verbaux,
- budget,
- comptes de la balle au poing.

Par ailleurs, le programme de revitalisation ainsi que les mesures de renoncement, respectivement les rentrées supplémentaires potentielles, ont été passés en revue.

## **10. Caisse d'assurance de sport**

- **Comptes annuels 2022**

Brigitte Häni, présidente de la CA-CAS, fournit des informations sur les dossiers de la CAS.

Le résultat annuel est tout sauf réjouissant puisque le déficit s'élève à CHF 501'768.98, ce qui s'explique par les placements en capitaux. Sans la dissolution des provisions pour risques de placement à hauteur de CHF 400'000.—, la perte finale se serait établie à CHF 800'000.— Le résultat technique est lui aussi négatif (moins CHF 80'000.—). Avec le report de l'année précédente, le déficit se stabilise à la somme de CHF -412'006.44 telle qu'inscrite au bilan. Dans ces conditions, aucun versement à la caisse centrale de la FSG n'est prévu. Le déficit est reporté sur les comptes 2023.

- **Budget 2024**

Le budget de l'année prochaine prévoit un déficit de CHF 170'000.— Le résultat technique est lui aussi négativement impacté.

- **Généralités**

- Ressources humaines : après le changement d'administratrice l'année dernière, Andrea Hofer, collaboratrice de longue date, s'apprête à prendre sa retraite. Son poste à 60% est mis au concours.
- Le droit des sociétés a été modifié au 1<sup>er</sup> janvier 2023, ce qui aura un impact sur les Statuts. Ces modifications doivent être intégrées dans les Statuts pour le 1<sup>er</sup> janvier 2025 au plus tard.
- Le projet de création d'un fonds d'excédent sera poursuivi et mis en œuvre en même temps que la révision des Statuts.

## **11. Manifestations**

- **FFG 2025**

Jérôme Hübscher fournit des informations au nom de la commission FFG :

- actuellement en cours d'élaboration en collaboration avec le CO, le budget met l'accent sur le sponsoring,
- des nouveautés verront le jour dans le domaine des événements.

Julien Crisinel, directeur général des concours FFG 2025, présente la direction générale des concours et le CO, les concours individuels et de sociétés ainsi que les jeux.

On ne parle désormais plus de catégories mais de « divisions ». Pour décrocher le titre de « vainqueur de la Fête fédérale de gymnastique » (vainqueur de la 1<sup>ère</sup> division), il faut choisir des disciplines dans au moins deux sports différents. Les disciplines qui seront intégrées dans le concours de sociétés de Plusport seront fixées d'ici fin octobre 2023. Le programme cadre reste à définir. Les compétitions se dérouleront sur les mêmes installations durant les deux week-ends. Les Prescriptions de concours devront être publiées le 10 mars 2024. L'outil d'inscription ouvrira le 1<sup>er</sup> octobre 2024 et le délai d'inscription est fixé au 1<sup>er</sup> décembre 2024.

- **FFG 2031: candidature de l'ACTG**

Roland Schenk indique que le CC a reçu le dossier de candidature de l'Association cantonale tessinoise de gymnastique pour la FFG 2031 à Locarno/Tenero, Bellinzona et Lugano. Ce dossier a été planifié par la commission FFG et la division de l'encouragement du sport. Il n'existe actuellement aucun processus standard qui régit l'attribution des fêtes fédérales de gymnastique. La division de l'encouragement de sport va se pencher sur ce dossier.

Traditionnellement, la FFG est décernée sept années à l'avance, dont une année avant la FFG à venir (2024 dans notre cas). Il faut remonter à 1894 pour avoir la dernière Fédérale au Tessin, à Lugano en l'occurrence. Aucune autre candidature n'a été déposée pour 2031, et aucune autre association cantonale ne prévoit en déposer une.

**Vote consultatif : les associations membres sont majoritairement d'accord d'attribuer la FFG 2031 lors de l'AD 2023 à Cham.**

Loris Galbusera/ACTG remercie du soutien démontré et il se réjouit de présenter la candidature « Ticino 2031 » sous la devise « Dolce Vita » à l'occasion de l'AD à Cham.

## **12. Demandes des associations**

Fernanda Hildbrand/GymValais-Wallis mentionne le problème des départs de société, respectivement de la diminution des membres de la génération des aînés, qui a fortement augmenté en Valais. La cotisation des membres de cette catégorie est trop élevée et doit être modifiée.

Fabio Corti répond que ce thème a été intégré dans la stratégie. Il fait partie d'un champ d'action.

## **13. Divers / Tour final**

Fabio Corti termine en remerciant les membres de l'assemblée pour leur engagement et leur implication ainsi que ses collègues du comité central et le secrétariat pour leur précieuse collaboration.

En cette époque mouvementée, il est important que nous tirions tous à la même corde et fonctionnions comme une équipe.

A bientôt à Cham, pour l'AD-FSG les 21 et 22 octobre prochains !

## **FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE**

### **Comité central**

Fabio Corti  
Président central

Sonja Moeri  
Pour le procès-verbal

Aarau, le 14 septembre 2023

Attn : Comité central / Direction / Commission de contrôle de gestion / Commission d'éthique / Membres des domaines stratégique/opérationnel des associations / Président.e.s de commission / Responsables de domaine / Chef.fes de secteur / Représentant.e.s de fédération spécialisée / Commission d'administration CAS / Administration CAS / Autres participant.e.s à la conférence